



## **RAPPORT ANNUEL APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ANNÉE 2025**

---

Le 9 septembre 2019, la Municipalité de New Carlisle adoptait le règlement numéro 2019-386 relatif à la gestion contractuelle.

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, au moins une fois l'an, la Municipalité doit déposer, lors d'une séance du Conseil, un rapport concernant l'application de ce règlement.

Le règlement numéro 2019-386 a été modifié par l'adoption du règlement 2021-408 afin d'inclure des dispositions pour favoriser l'achat au Québec ainsi que l'adoption du règlement 2024-449;

Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, l'organisme municipal tient compte de la nature du contrat qu'elle souhaite conclure, l'estimation de la dépense, les délais d'exécution ainsi que des dispositions législatives et réglementaires applicables.

Comme requis par la Loi, la Municipalité tient à jour sur son site internet la liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Est également requis par la Loi, la publication de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense d'au moins 25 000 \$.

### **RAPPORT ANNUEL APPLICATION DU RÈGLEMENT 2019-386 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – ANNÉE 2025**

#### **Contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclue de gré à gré.**

Pour l'année 2025, tous les contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclue de gré à gré l'ont été selon les règles en vigueur.

#### **Contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public**



Le conseil peut accorder des contrats de gré à gré si la dépense est de 25 000 \$ ou plus, mais inférieure au montant déterminé par la Municipalité, mais rien n'empêche de procéder à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs

Le processus d'appel d'offres sur invitation ainsi que l'octroi de contrat se sont déroulés selon les règles applicables en vigueur.

Voir la liste en Annexe « A »

### **Contrats dont la dépense est supérieure au seuil obligeant l'appel d'offres**

La municipalité doit passer par une demande de soumissions publique afin d'octroyer un contrat dont la dépense est supérieure au seuil obligeant l'appel d'offres public par le système SEAO du gouvernement du Québec.

### **Regroupement d'achats**

La Municipalité de New Carlisle a mandaté la MRC de Bonaventure afin de soumissionner en son nom et a participé à un regroupement d'organismes pour certains contrats, dont :

- Évaluation municipale
- Fourniture d'asphalte froide, calcium en sacs et lignes de rues

### **PLAINTES**

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle pour l'année 2025

Rapport déposé à la séance extraordinaire du conseil municipal du **26 mars 2026**

Denise Dallain, dg greffier-trésorier

Patrice Leclerc, maire



Municipalité de  
**NEW CARLISLE**

## ANNEXE A

PUBLICATION DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME COCONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DEPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$ (C.ML 961.4 (2))

*PUBLICATION OF THE LIST OF ALL CONTRACTS INVOLVING AN EXPENDITURE EXCEEDING 2 000 \$ IF THOSE CONTRACTS INVOLVE A TOTAL EXPENDITURE EXCEEDING 25 000 \$ FOR A SAME CONTRACTING PARTY (C.ML 961.4 (2))*

### EXERCICE FINANCIER 2025 - 2025 FISCAL YEAR

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	COMMENTAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Centre de gestion de l'équipement roulant	Achat de diesel et gaz	12 mois	60 441 \$
Excavation Denis Arsenault inc	Achat d'un tracteur New Holland 2010 avec souffleur Pronovost et équipements		101 178 \$
FQM Assurances	Assurances		53 990 \$
MATREC	Contrat Enlèvement des ordures		87 404 \$
Ministre des Finances Québec	Facture de la Sureté du Québec		98 290 \$
MRC de Bonaventure	Contrat Évaluation		52 659 \$
	Quotes-parts, formation, ententes		17 089 \$
Regie intermunicipale de gestion des déchets (LET)	Enfouissement matières résiduelles et matériaux secondaires	12 mois	115 243 \$



New Carlisle  
Municipalité de  
**NEW CARLISLE**

# **ANNEXE A**